

ÉTABLISSEMENTS	BCVS		BAS	BCF	BCJ	BCN	BCV	
COMPTE	Privé Online	Privé actionnaire	7 sur 7	Epargne salaire	Revenu	Privé	Privé (Formule Directe)	
TAUX D'INTÉRÊT	0,075%/0,050%	0,25%/0,075% 0,050%	0,0625%	0,125%	0,050%	0,0625%	0,05%	
AVOIR EN COMPTE	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	<10 000.-	>10 000.-
TENUE DE COMPTE	0.-	0.-	0.-	0.-	0.-	0.-	12.-	0.-
PAIEMENTS (12 x 5 PAIEMENTS)	0.-	0.-	0.-	0.-	0.-	0.-	0.-	0.-
CARTE DE DÉBIT	0.-	30.-	30.-	30.-	30.-	30.-	30.-	30.- <sup>(7)</sup>
FRAIS D'ÉCRITURE, SOIT PAR AN: 12 ordres permanents 12 débits directs (lsv) 52 retraits au bancomat 156 paiements par carte de débit	0.- <sup>(6)</sup>	0.- <sup>(6)</sup>	0.-	0.-	0.- <sup>(6)</sup>	0.- <sup>(6)</sup>	0.- <sup>(6)</sup>	0.- <sup>(6)</sup>
TOTAL DES FRAIS ANNUELS	0.-	30.-	30.-	30.-	30.-	30.-	30 à 42.-	30.-
RANG	1		2			3		

Certains établissements bancaires adoptent une politique tarifaire préférentielle pour les détenteurs d'une fortune de placement. Cette notion est représentée dans nos tableaux par les chiffres accompagnés des signes < ou >. A noter que les taux d'intérêt peuvent aussi varier selon la fortune en compte.

<sup>(1)</sup> 8.- de frais de bouclage + 6.- pour les relevés de compte mensuels (en cas de gestion traditionnelle).

<sup>(2)</sup> Ou jusqu'à 25 ans ou hypothèque.

<sup>(3)</sup> 12.- jusqu'à 48 postes; 24.- (12+12) dans le cas de plus de 49 postes. Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.

<sup>(4)</sup> Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.

<sup>(5)</sup> Gratuite la 1<sup>re</sup> année.

<sup>(6)</sup> Retraits offerts uniquement aux bancomats des banques cantonales.

<sup>(7)</sup> Offert dès la 2<sup>e</sup> année si 50 000.- d'avares à la BCV.

<sup>(8)</sup> Les retraits aux bancomats du Crédit Suisse sont gratuits. Les retraits aux banques tierces sont facturés 2.- pour les clients privés, cette prestation est gratuite en revanche pour les titulaires d'un compte de prestations Bonviva.

<sup>(9)</sup> Pour autant que les retraits n'aient pas été effectués à Postfinance ou à UBS (2.- par retrait).

<sup>(10)</sup> Si par ordre Easy.

<sup>(11)</sup> Si Postomat (sinon 2.-).

<sup>(12)</sup> Recommandations du groupe, les tarifs peuvent varier selon les établissements.

<sup>(13)</sup> Gratuits jusqu'à 24 retraits par an, puis 2.-

**En vert:** ce qui a diminué - **En rouge:** ce qui a augmenté - **En noir:** ce qui reste inchangé

ÉTABLISSEMENTS	BCBE	RAIFFEISEN <sup>(12)</sup>		POSTFINANCE				BCGE
		Privé	Privé sociétaire	Privé		Privé plus		
COMPTE	Epargne salaire							
TAUX D'INTÉRÊT	0,125%	0,125%	0,125%	0,050%		0,050%		0,05%
AVOIR EN COMPTE	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	< 7500.-	> 7500.-	< 25 000.-	> 25 000.-	Pas de limite
TENUE DE COMPTE	12 ou 24.- <sup>(3)</sup>	8.- <sup>(1)</sup>	0.-	60.-	0.-	144.-	0.-	36.-
PAIEMENTS (12 x 5 PAIEMENTS)	0.-	0.-	0.-	0.-	0.-	0.-	0.-	0.-
CARTE DE DÉBIT	20.- <sup>(4)</sup>	30.-	30.- <sup>(5)</sup>	0.-	0.-	0.-	0.-	25.-
FRAIS D'ÉCRITURE, SOIT PAR AN: 12 ordres permanents 12 débits directs (lsv) 52 retraits au bancomat 156 paiements par carte de débit	0.- <sup>(9)</sup>	0.- <sup>(13)</sup>	0.- <sup>(13)</sup>	0.- <sup>(11)</sup>	0.-	0.-	0.-	0.- <sup>(6)</sup>
TOTAL DES FRAIS ANNUELS	32 à 44.-	38.-	30.-	60.-	0.-	144.-	0.-	61.-
RANG	4	5		6				7

Certains établissements bancaires adoptent une politique tarifaire préférentielle pour les détenteurs d'une fortune de placement. Cette notion est représentée dans nos tableaux par les chiffres accompagnés des signes < ou >. A noter que les taux d'intérêt peuvent aussi varier selon la fortune en compte.

<sup>(1)</sup> 8.- de frais de bouclage + 6.- pour les relevés de compte mensuels (en cas de gestion traditionnelle).

<sup>(2)</sup> Ou jusqu'à 25 ans ou hypothèque.

<sup>(3)</sup> 12.- jusqu'à 48 postes; 24.- (12+12) dans le cas de plus de 49 postes. Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.

<sup>(4)</sup> Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.

<sup>(5)</sup> Gratuite la 1<sup>re</sup> année.

<sup>(6)</sup> Retraits offerts uniquement aux bancomats des banques cantonales.

<sup>(7)</sup> Offert dès la 2<sup>e</sup> année si 50 000.- d'avoirs à la BCV.

<sup>(8)</sup> Les retraits aux bancomats du Crédit Suisse sont gratuits. Les retraits aux banques tierces sont facturés 2.- pour les clients privés, cette prestation est gratuite en revanche pour les titulaires d'un compte de prestations Bonviva.

<sup>(9)</sup> Pour autant que les retraits n'aient pas été effectués à Postfinance ou à UBS (2.- par retrait).

<sup>(10)</sup> Si par ordre Easy.

<sup>(11)</sup> Si Postomat (sinon 2.-).

<sup>(12)</sup> Recommandations du groupe, les tarifs peuvent varier selon les établissements.

<sup>(13)</sup> Gratuits jusqu'à 24 retraits par an, puis 2.-

**En vert:** ce qui a diminué - **En rouge:** ce qui a augmenté - **En noir:** ce qui reste inchangé

ÉTABLISSEMENTS	BANQUE MIGROS		BANQUE COOP		UBS		CRÉDIT SUISSE	
COMPTE	Privé		Privé		Personnel		Privé	
TAUX D'INTÉRÊT	0,125%		0,100%		0,05%		0,05%	
AVOIR EN COMPTE	< 7500.-	> 7500.-	< 15 000.-	> 15 000.- <sup>(2)</sup>	< 10 000.-	> 10 000.-	< 15 000.-	> 15 000.-
TENUE DE COMPTE	36.-	0.-	48.-	0.-	24.-	0.-	72.-	0.-
PAIEMENTS (12 x 5 PAIEMENTS)	0.-	0.-	0.-	0.-	18.-	0.-	0.-	0.-
CARTE DE DÉBIT	30.-	30.-	30.-	30.-	40.-	40.-	40.-	40.-
FRAIS D'ÉCRITURE, SOIT PAR AN: 12 ordres permanents 12 débits directs (lsv) 52 retraits au bancomat 156 paiements par carte de débit	0.-	0.-	0.-	0.-	7.20	0.-	0.- <sup>(8)</sup>	0.- <sup>(8)</sup>
TOTAL DES FRAIS ANNUELS	66.-	30.-	78.-	30.-	89.20	40.-	112.-	40.-
RANG	8		9		10		11	

Certains établissements bancaires adoptent une politique tarifaire préférentielle pour les détenteurs d'une fortune de placement. Cette notion est représentée dans nos tableaux par les chiffres accompagnés des signes < ou >. A noter que les taux d'intérêt peuvent aussi varier selon la fortune en compte.

<sup>(1)</sup> 8.- de frais de bouclage + 6.- pour les relevés de compte mensuels (en cas de gestion traditionnelle).

<sup>(2)</sup> Ou jusqu'à 25 ans ou hypothèque.

<sup>(3)</sup> 12.- jusqu'à 48 postes; 24.- (12+12) dans le cas de plus de 49 postes. Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.

<sup>(4)</sup> Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.

<sup>(5)</sup> Gratuite la 1<sup>re</sup> année.

<sup>(6)</sup> Retraits offerts uniquement aux bancomats des banques cantonales.

<sup>(7)</sup> Offert dès la 2<sup>e</sup> année si 50 000.- d'avoirs à la BCV.

<sup>(8)</sup> Les retraits aux bancomats du Crédit Suisse sont gratuits. Les retraits aux banques tierces sont facturés 2.- pour les clients privés, cette prestation est gratuite en revanche pour les titulaires d'un compte de prestations Bonviva.

<sup>(9)</sup> Pour autant que les retraits n'aient pas été effectués à Postfinance ou à UBS (2.- par retrait).

<sup>(10)</sup> Si par ordre Easy.

<sup>(11)</sup> Si Postomat (sinon 2.-).

<sup>(12)</sup> Recommandations du groupe, les tarifs peuvent varier selon les établissements.

<sup>(13)</sup> Gratuits jusqu'à 24 retraits par an, puis 2.-

**En vert:** ce qui a diminué - **En rouge:** ce qui a augmenté - **En noir:** ce qui reste inchangé